

Mr le Président, chers bénévoles et adhérents de la MJC,

Vous nous interpellez en cette période électorale sur notre positionnement vis à vis de la MJC avec des questions précises. C'est avec grand plaisir que nous y répondons.

En préambule, nous souhaitons rappeler que Voreppe Avenir partage les mêmes valeurs que la MJC et les a toujours défendues : accès à la culture pour tous, citoyenneté, laïcité ... Parmi nos colistiers nous avons plusieurs anciens présidents de la MJC et d'autres sont membres actuellement du conseil d'administration. Tous portent une forte volonté de renforcer la place de la politique jeunesse dans nos actions.

Au delà, des quelques mots ci-après, nous tenons à rappeler notre défense sans ambiguïté de la MJC à chaque fois qu'elle a été injustement mise à mal. Nous en voulons pour preuve nos interventions en conseil municipal, notamment à chaque fois que les finances de la MJC étaient attaquées par la majorité actuelle, toutes tendances confondues, au sujet de la convention ou du périscolaire.

Citons, entre autres, ces quelques interventions :

- Non versement du solde 2020 de la subvention MJC
<http://www.voreppeavenir.fr/site/non-versement-du-solde-2020-de-la-subvention-mjc/>
- MJC – Solde 2021
<http://www.voreppeavenir.fr/site/mjc-solde-2021/>
- MJC – Convention d'Objectifs et de Moyens 2022
<http://www.voreppeavenir.fr/site/mjc-convention-dobjectifs-et-de-moyens-2022/>

Elles montrent que notre soutien n'est pas de circonstance et qu'il est un engagement sincère au-delà des mots convenus en période électorale.

Certains d'entre nous étaient élus majoritaires de 2008 à 2014. A l'époque il nous avait semblé évident de déménager la MJC dans un lieu plus adapté à ses pratiques et c'est après l'aménagement complet de l'espace Maurice Vial, que la MJC a pu s'installer dans ses locaux actuels. Nous avons travaillé au conventionnement global de la MJC : centre de loisirs, financement secteur jeunes, et activités jeunesse ainsi que le fonctionnement général. Une convention d'objectifs et de moyens discutée chaque année a permis durant cette période de stabiliser le fonctionnement, et de développer des projets. Un travail étroit Ville-MJC a permis une harmonisation des tarifs au QF.

Nous avons toujours considéré que la MJC avait une place importante, non seulement dans le cadre de la politique jeunesse mais plus largement par son dynamisme qui en fait une association incontournable de la commune.

C'est pour cela que nous veillerons à ce que la convention cadre liant la mairie à la MJC sur la politique jeunesse, couvre les besoins financiers induits, notamment en terme RH, et pas uniquement sur le poste de direction, afin que celle-ci ne soit pas mise en difficulté, l'obligeant à piocher dans les économies tirées de ses autres activités.

Cela passera par le cadre du contrat d'objectif et de moyen sur la politique jeunesse par une répartition analytique partagée : secteur jeune, activités enfants, activités adulte, secteur jeunesse, fonctionnement général, direction.

Une situation financière claire et saine est un gage de pérennité de la MJC et nous veillerons à ce qu'elle la conserve.

Nous répondons à présent à vos questions précises.

Quel rôle et quelle place souhaitez-vous donner à la MJC – Maison pour Tous de Voreppe dans votre projet municipal, notamment en matière de partenariats, de coconstruction et de moyens ?

Le représentant de la ville au CA de la MJC (conformément aux statuts) sera un élu actif dans la politique jeunesse de la ville, promoteur de liens inter-associatifs, soucieux de partager les projets jeunesse.

La jeunesse est un point majeur d'attention de notre liste. Nous considérons que la municipalité doit permettre l'accès à tous quels que soient son quartier et ses moyens financiers, à des activités de qualité. Elle doit encourager les découvertes, l'accompagnement de leurs projets, mais aussi les réflexions sur les sujets de société qui les concernent plus directement.

A cette fin, nous souhaitons redéfinir et accentuer les liens avec les partenaires institutionnels (écoles, centre social, service Animation de la ville, l'école de musique, la médiathèque, ...) et les associations sportives, culturelles et bien sûr la MJC...

Des partenariats existent déjà mais souvent ponctuels, à l'occasion d'un évènement et non de façon régulière et globale. Il faudra les valoriser, les amplifier et les instituer dans une régularité dans le temps. Il va sans dire que les liens doivent être dans les deux sens.

Nous souhaitons mettre un accent particulier sur les ados et jeunes adultes afin de leur offrir toute la place qu'ils méritent dans la vie et l'aménagement de la commune et la MJC sera bien sûre partie prenante de la réflexion pour définir et mettre en place des actions concrètes à leur endroit sur la commune mais aussi au niveau du collège et lycées.

La question de la relation avec le prestataire de la DSP périscolaire (reconduit pour les 5 prochaines années) devra être posée. Il y a une transition à construire pour que les enfants puissent s'inscrire plus naturellement dans des activités régulières que ce soit au sein de la MJC ou d'associations autres que le centre de loisirs.

Comment envisagez-vous, à l'échelle communale, le développement d'actions de prévention des risques, notamment en matière de violences et de conduites addictives, et plus particulièrement concernant la dépendance aux écrans ? Quel rôle la MJC pourrait-elle y jouer ?

Nous nous engageons à créer un groupe de travail réunissant les acteurs sociaux de la ville : MJC, Rosa Parks, éducateurs, animateurs, clubs sportifs, police municipale, professionnels de santé pour intervenir de manière coordonnée et efficace sur les questions de préventions des violences des incivilités, des conduites addictives. Non de façon occasionnelle mais bien dans une régularité d'intervention.

Sur cette question des addictions, nous tenons à saluer le projet «Éduk'image» qui permet de faire évoluer de façon concrète le regard des jeunes sur la question des écrans. La lutte contre les addictions, et celle aux écrans en fait partie, commence également par l'information et la prise de

recul, surtout au plus jeune age et de tels projets seront encouragés et accompagnés dans son écho auprès des partenaires institutionnels.

Nous allons engager des actions en direction du logiciel libre ; beaucoup de MJC s'en font déjà le relai. Sur Voreppe, la MJC en collaboration avec l'Espace Rosa Parks, pourrait être un acteur tout à fait pertinent pour accompagner les jeunes qui le désirent vers un numérique plus responsable, plus collaboratif et émancipateur.

La MJC a récemment impulsé une nouvelle dynamique autour des spectacles vivants professionnels. Comment cette dynamique pourrait-elle, selon vous, s'inscrire dans la politique culturelle municipale ? Quelle place et quel rôle souhaitez-vous attribuer à la MJC, déjà force de proposition dans ce domaine ?

L'animation de notre ville repose sur sa richesse associative. En ce sens, cette nouvelle dynamique de la MJC autour du spectacle vivant est particulièrement la bienvenue.

Nous avons conçu l'arrosier en 2012 avec comme objectif, qu'à terme, il puisse être aménageable en salle de spectacle. Nous pensons que le temps est venu et nous y installerons des gradins. Ce nouvel aménagement facilitera le développement de spectacles ouverts à tous et attirera plus de public avec un confort amélioré.

Un comité des fêtes sera mis en place dont la MJC sera partie prenante, si elle le souhaite.

Il y aura une véritable réflexion collective sur le calendrier des évènements et de l'usage des salles, pour permettre à un public renouvelé de profiter au mieux du dynamisme associatif de la commune. Une communication des évènements, facile d'accès, sera mise en place.

Un travail partenarial sera engagé avec l'Espace Rosa Parks pour que des publics plus éloignés de la culture puisse faire plus facilement le pas vers les évènements proposés, mais aussi qu'ils puissent être force de proposition et s'appuyer sur l'expertise de la MJC.

Notre objectif n'est pas de « faire à la place », mais bien que la mairie soit un lieu ressource, un espace facilitateur des projets portés par les associations par une écoute et un accompagnement renforcés.

Pour conclure,

Nous vous remercions encore, Mr le Président, pour votre interpellation qui nous donne l'occasion de préciser notre regard sur la place importante de la MJC dans la politique enfance-jeunesse que nous mettrons en place.

Nous remercions tous les bénévoles, adhérents, salariés de la MJC qui, à leur niveau, en font cette belle association qui marque de manière forte et durable le paysage de Voreppe depuis tant d'années.

Fabienne SENTIS
Pour Voreppe Avenir : Changeons !